Le travail temporaire en Suisse
Etude d'actualisation 2014

swissstaffing

Dans une enquête téléphonique réalisée à la fin de l'automne 2014 par l'Institut de recherche GFS – Zurich, swissstaffing a interrogé 1'000 personnes qui ont travaillé à titre temporaire au cours de l'année précédente. La présente étude en compile les résultats. Ils se basent sur un échantillon aléatoire prélevé auprès des six grandes sociétés de services de l'emploi et sont représentatifs de leurs effectifs de candidats.[1]

Ensemble, ces six sociétés réalisent plus de 25% du chiffre d'affaire global de la branche temporaire dans notre pays. En 2006 et 2010 déjà, swissstaffing effectuait une enquête téléphonique auprès de quelques 1'000 travailleurs intérimaires. La nouvelle enquête montre à nouveau des évolutions captivantes.

[1] Comme de coutume dans les enquêtes téléphoniques, certaines distorsions de la représentativité ne sont pas à exclure. Les personnes de langue étrangère ainsi que les hommes jeunes sont, comme le montre l'expérience, moins désireux de prendre part à une telle enquête que des gens parlant leur langue maternelle suisse, ou des hommes et femmes plus âgés en général. Ceci a des effets sur la représentativité de l'enquête.

Publié en mars 2015
par swissstaffing
l'Union suisse des services de l'emploi

www.swissstaffing.ch

swissstaffing
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf

Sommaire

4 Executive Summary
5 Qui travaille à titre temporaire?
5 Fonction
6 Branche
8 Formation
9 Âge
10 Sexe
10 Nationalité
11 Etat civil et situation familiale
12 Combien de temps travaille-t-on à titre temporaire?
12 Le travail temporaire dans son ensemble
13 Durée d'un engagement temporaire
14 Comment s'intègre l'expérience du travail temporaire dans le parcours professionnel?
14 Situation avant et après le travail temporaire
15 Travailleurs temporaires en quête d'un emploi fixe
17 Pourquoi travaille-t-on comme temporaire?
18 Quel est le degré de satisfaction des travailleurs temporaires?
18 Salaire
18 Satisfaction générale
19 Comment les travailleurs temporaires poursuivent-ils leur formation?
20 Fonds de formation continue temptraining
21 Quelle est la taille du marché du travail temporaire?
22 Mentions légales

Executive Summary

Depuis la dernière étude d'actualisation remontant à 2010, la branche du travail temporaire a continué à se développer avec dynamisme en Suisse. Si en 2010 le chiffre d'affaires de la branche se situait encore à 5,2 milliards de francs, il était de 6,5 milliards de francs en 2014, selon estimations de swissstaffing. Ainsi la branche de l'intérim a connu une croissance de plus 21%, soit trois fois plus que le produit intérieur brut.

Le fondement de ce succès réside dans les quelques 300'000 travailleurs temporaires en Suisse, qui ont trouvé en 2014 du travail auprès d'un service de l'emploi. La flexibilité et les aptitudes de ces collaborateurs sont la clé d'une location de services couronnée de succès. Ceci se reflète également dans les résultats de la nouvelle étude d'actualisation. En effet, le niveau de qualification parmi les intérimaires a augmenté en continu, en comparaison des enquêtes précédentes des années 2006 et 2010. En conséquence, 69% des temporaires peuvent être engagés en tant que main d'œuvre bien qualifiée.

A cet égard, il est à relever que les services de l'emploi parviennent toujours mieux à faire concorder offre et demande. Comparée à l'étude précédente, la part de collaborateurs dotés de qualifications professionnelles exerçant une activité non qualifiée a passé de 24% à 14%, soit un recul de plus de 40%! Sur cette toile de fond, il n'est guère étonnant que les travailleurs temporaires soient très satisfaits du poste de travail qui leur a été trouvé, et de leur agence de placement.

La qualification croissante des travailleurs temporaires s'avère payante. Depuis la dernière enquête, la proportion de collaborateurs obtenant un salaire horaire de plus de 30 francs a augmenté de plus d'un tiers, pour près d'un quart des interrogés. Soit également une augmentation de 40%! En même temps, les salaires horaires dans le groupe de salaire au-dessous de 30 francs ont nettement augmenté. Ceci se manifeste aussi dans la satisfaction des collaborateurs à propos de leur traitement. 71% considèrent leur salaire horaire approprié, voire plus que raisonnable.

Le travail intérimaire est et reste un pont menant au marché du travail. Si 57% des collaborateurs étaient avant leur phase d'intérim dans la vie active en tant qu'employés, ils sont 74% après cette transition. Il est spécialement évident que l'attrait du travail temporaire a nettement augmenté. Si en 2006, moins de 20% des employés intérimaires voulaient encore travailler à titre temporaire un an après leur premier engagement, ce taux a plus que doublé en 2014, à plus de 40%. En même temps, la phase de travail temporaire se limite, pour 82% des employés, à deux ans au maximum, comme auparavant.

Le travail temporaire permet aux personnes qui cherchent un emploi fixe de prendre le temps de trouver précisément le poste qu'ils souhaitent. Les conditions de travail attrayantes dans la location de services ainsi que la pénurie de main d'oeuvre rendent la branche encore plus attrayante. On constate par ailleurs que de plus en plus de personnes recherchent un autre poste de ce genre après leur premier emploi temporaire, principalement car ce type d'emploi répond à leurs besoins.

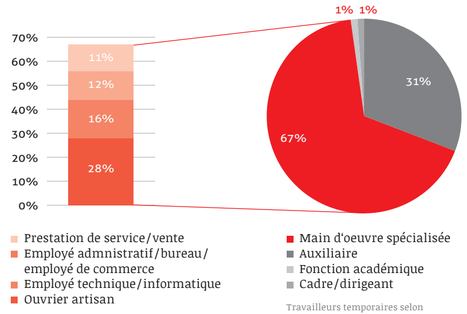

Travailleurs temporaires selon la fonction professionnelle
Nombre d'observations: 990

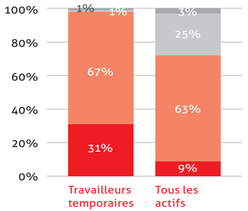

Travailleurs temporaires selon la fonction, en comparaison de l'ensemble des actifs
Nombre d'observations: 990
Source additionnelle: OFS
Enquête sur la population active, 2014

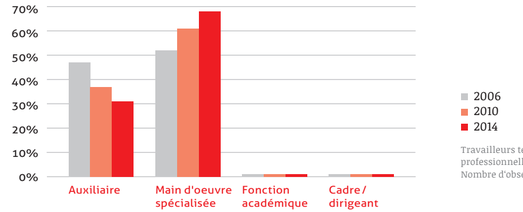

Travailleurs temporaires selon la fonction professionnelle, 2006, 2010 et 2014 en comparaison
Nombre d'observations: 2006: 1'017, 2010: 995, 2014: 991

Qui travaille à titre temporaire?

Fonction

A peine un tiers (31%) des travailleurs temporaires est engagé en tant qu'auxiliaire. Un peu plus des deux tiers exécutent des tâches spécialisées dans un domaine artisanal, technique, administratif ou de prestation de services. 2% seulement exercent une profession académique ou une activité de dirigeant.

Les femmes travaillant en intérim sont plus fréquemment chargées de tâches auxiliaires (37%) que ne le sont les hommes (27%). De plus, les femmes occupant des fonctions spécialisées se retrouvent plus souvent dans le domaine de l'administration et des prestations de services, alors que la main-d'œuvre qualifiée masculine exécute davantage de fonctions artisanales ou techniques.

Dans les branches de l'industrie, les temporaires sont engagés très souvent pour des tâches auxiliaires (35%); par contre, dans le secteur de la construction, la part des auxiliaires est inférieure à la moyenne (22%).

Depuis les dernières enquêtes de swissstaffing de 2006 et 2010, la part de travailleurs auxiliaires a nettement baissé au bénéfice du taux de travailleurs qualifiés. Ce transfert devrait exprimer la tendance générale qui se manifeste en faveur d'un travail plus qualifié. Il montre que les services de l'emploi suivent bien cette tendance même si, proportionnellement, les auxiliaires qu'ils occupent sont bien plus nombreux que dans le reste de l'économie.

Branche

Le travail intérimaire touche tous les secteurs et de nombreuses branches. A peine 40% des temporaires – ceci correspond à plus de 32 000 équivalents plein temps – sont occupés dans le secteur des prestations de services. La majorité d'entre eux se répartit entre la restauration et le tourisme (8%), les transports et le stockage (6%), le commerce de détail (5%) ainsi que la santé et les affaires sociales (3%). Un bon tiers travaille dans l'industrie et la majorité de cet effectif est active dans l'industrie des machines/électronique (10%), l'industrie chimique (7%), la fabrication de denrées alimentaires (6%) ainsi que dans l'industrie des métaux (3%). Un quart des intérimaires est engagé dans la branche principale (12%) et dans la branche accessoire (12%) de la construction.

Travailleurs temporaires selon la branche
Nombre d'observations: 235

Travailleurs temporaires selon la branche
Nombre d'observations: 363

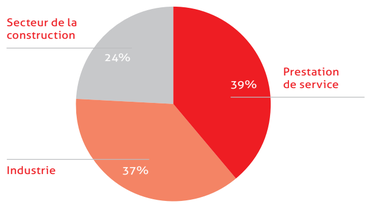

Travailleurs temporaires selon la branche
Nombre d'observations: 990

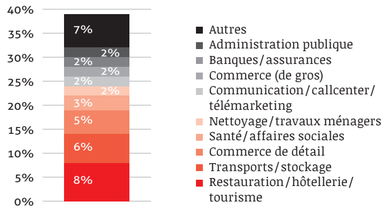

Travailleurs temporaires selon la branche
Nombre d'observations: 380

Par rapport à l'ensemble des personnes employées, la part des intérimaires (calculée en équivalents plein temps) est de 2,1%. Dans l'industrie de la construction, leur nombre paraît nettement au-dessus de la moyenne avec 6,5% et, dans l'industrie, leur proportion est supérieure à la moyenne avec 6%. Dans le secteur des prestations de services, 1,5% des employés sont des temporaires. Certaines branches utilisent souvent le travail intérimaire, de sorte que la proportion de ces travailleurs y est supérieure. Ceci se vérifie en particulier dans la branche principale de la construction (11%), dans l'industrie agro-alimentaire (10%), l'industrie chimique (10%), la construction de véhicules (8,5%) ainsi que dans l'industrie des machines et de l'électronique (8%). Dans ces secteurs, le travail temporaire est manifestement devenu incontournable, car il fournit là une contribution vitale à leur production.

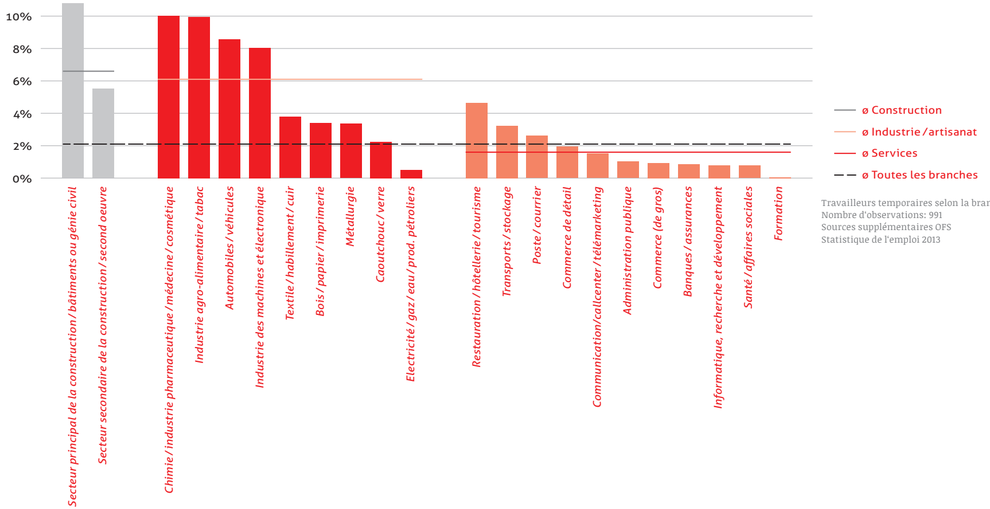

Travailleurs temporaires selon la branche,
Nombre d'observations: 991
Sources supplémentaires OFS
Statistique de l'emploi 2013

Formation

La bonne moitié (53%) des intérimaires est titulaire d'un certificat de fin d'apprentissage. Un sixième (17%) n'a effectué que la scolarité obligatoire ou n'est pas au bénéfice d'une formation scolaire. 7% des travailleurs temporaires disposent respectivement d'une maturité (gymnasiale ou professionnelle) et 12% d'un diplôme de haute école.

Les actifs détenteurs d'un diplôme de fin d'apprentissage sont surreprésentés parmi les intérimaires, par rapport à l'ensemble des actifs. Ceci est également valable pour les personnes exerçant une activité lucrative sans formation professionnelle et correspond donc aux profils des postes que proposent les services de l'emploi. Leur portefeuille comprend presque exclusivement des fonctions spécialisées et auxiliaires, mais guère de positions académiques ou de cadres (cf. page 5). Cependant, 12% des temporaires sont titulaires d'un diplôme d'une haute école. Ceci tendrait à montrer que certains diplômés des hautes écoles entrent dans le monde du travail en passant par de l'intérim ou financent, après la fin de leur bachelor, leur master à l'aide du travail temporaire.

Le niveau de formation des travailleurs temporaires a augmenté en continu durant les dix dernières années. Ceci étant, tant la proportion de diplômés des hautes écoles que celle des personnes ayant terminé l'apprentissage d'une profession a crû. La raison de cette qualification croissante: depuis 2006, la part des intérimaires ayant achevé un apprentissage a fortement augmenté, en particulier. Le taux des temporaires sans formation professionnelle a chuté de 6 points de pourcentage durant cette période. Même si les travailleurs ad interim sont toujours mieux formés, les profils d'activité des postes à pourvoir n'ont pas encore changé dans la même mesure. En 2006, 47% des temporaires travaillaient en tant qu'auxiliaires, alors que seulement 23% ne disposaient d'aucune formation professionnelle. Ainsi, plus de la moitié des postes auxiliaires a été occupée par des travailleurs au bénéfice d'une formation professionnelle. Cette lacune est comblée de plus en plus. En effet, en 2014, 17% des intérimaires n'avaient pas de formation professionnelle et le taux des postes d'auxiliaire n'était plus que de 31%. En conséquence, il n'y avait plus au bas mot que 45% de postes auxiliaires occupés par des temporaires ayant achevé une formation professionnelle. Ces chiffres montrent que la part de ceux qui, en dépit d'une qualification professionnelle, exercent une activité ne nécessitant pas de formation a nettement baissé, soit de 24% à 14%.

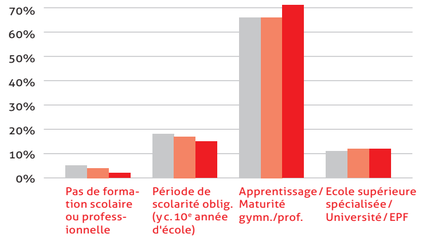

Travailleurs temporaires selon la formation, en comparaison 2006-2014
Nombre d'observations: 999

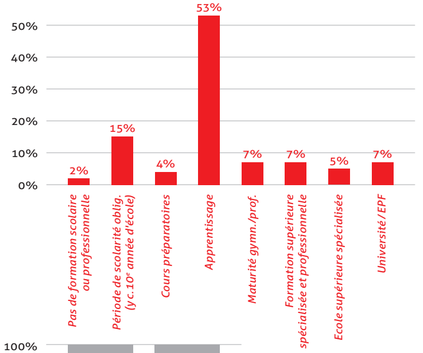

Travailleurs temporaires selon la formation
Nombre d'observations: 999

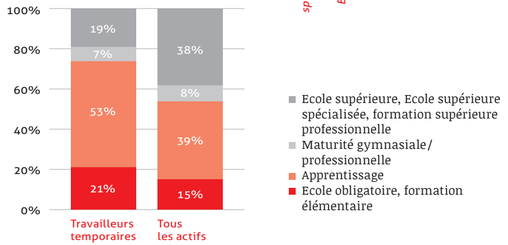

Travailleurs temporaires selon la formation, en comparaison de l'ensemble des actifs
Nombre d'observations: 999
Source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2014

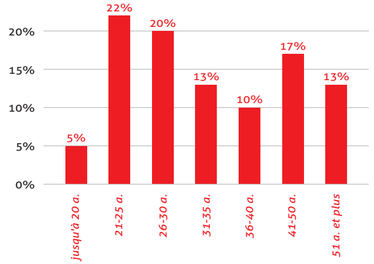

Travailleurs temporaires selon l'âge
Nombre d'observations: 995

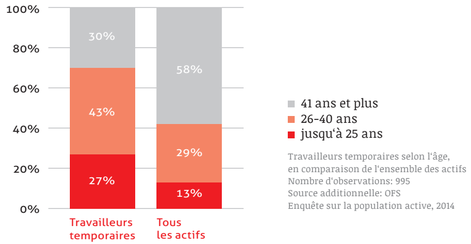

Travailleurs temporaires selon l'âge, en comparaison de l'ensemble des actifs
Nombre d'observations: 995
Source additionnelle: OFS
Enquête sur la population active, 2014

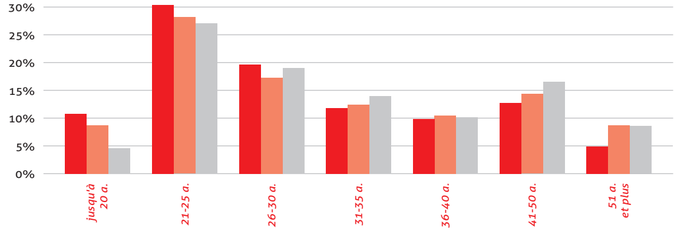

Travailleurs temporaires selon l'âge, en comparaison 2006-2014
Nombre d'observations: 995

Âge

Le travail temporaire est surtout apprécié de personnes relativement jeunes. Un quart (27%) des intérimaires ont moins de 26 ans. Ceci correspond à 12 % de la totalité des actifs dans ce groupe d'âge. Par contre, seulement 3.5% des plus de 40 ans sont des intérimaires. Comme ceci représente un grand groupe d'âge, 30% des temporaires sont cependant âgés de plus de 40 ans, et près de 13% ont même plus de 50 ans. La part des plus de 40 ans n'a cessé d'augmenter depuis 2006 au détriment des moins de 26 ans. L'intérim est donc toujours davantage une option valable, même pour des demandeurs d'emploi relativement âgés.

Sexe

Un peu plus des deux tiers (68%) des travailleurs temporaires sont des hommes, et tout juste un tiers (32%) des femmes.[2] Depuis la dernière enquête de swissstaffing réalisée en 2010, cette proportion a changé en faveur des hommes, passant de 62% à 68%. Les hommes travaillent plus souvent à titre temporaire que les femmes. Ceci est en corrélation avec le mix des branches du travail intérimaire. Car ce mode de travail est plus demandé dans les branches où les hommes prédominent - comme dans l'industrie de la construction et certains secteurs industriels - que dans le domaine des prestations de services (cf. pages 6-7).

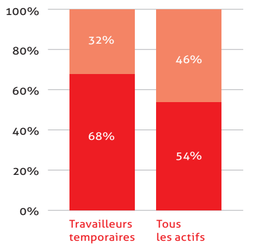

Travailleurs temporaires selon le sexe, en comparaison de l'ensemble des actifs
Nombre d'observations: 1000
Source additionnelle: OFS
Enquête sur la population active, 2014

Nationalité

La moitié (50%) de la main d'œuvre temporaire est suisse, l'autre étant de nationalité étrangère.[3]

Parmi les intérimaires étrangers, les actifs en provenance d'Allemagne (8%), des pays des Balkans (7%) et du Portugal (7%) représentent les groupes les plus importants.

Les étrangers exerçant une activité lucrative sont surreprésentés dans l'intérim, par rapport à l'ensemble des actifs. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes venant d'Allemagne, du Portugal et des Balkans.

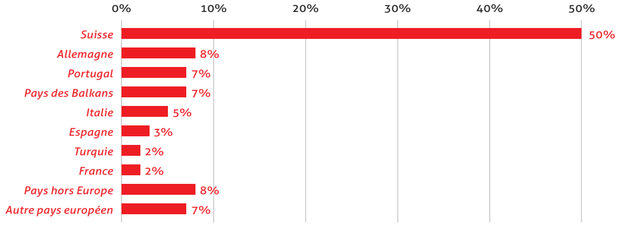

Travailleurs temporaires selon la nationalité
Nombre d'observations: 983

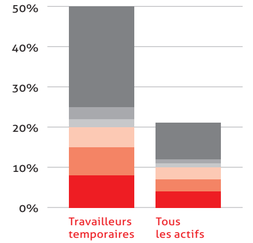

Temporaires étrangers selon la nationalité, en comparaison de l'ensemble des actifs,
Nombre d'observations: 983
Source additionnelle: OFS, ESPA

[2] La limitation possible de la représentativité en ce qui concerne certaines caractéristiques, comme mentionné au début de cette étude, se remarque en l'occurrence. Selon une enquête complète du SECO, la part des femmes est moindre.

[3] La limitation possible de la représentativité en ce qui concerne certaines caractéristiques, comme mentionné au début de cette étude, se remarque en l'occurrence. Selon une enquête complète du SECO, la part des étrangers est plus élevée.

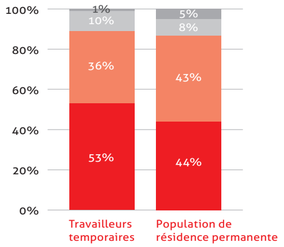

Travailleurs temporaires selon l'état civil, en comparaison de la population de résidence permanente dès 15 ans
Nombre d'observations: 984
Source additionnelle: OFS, STATPOP, 2013

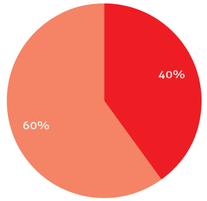

Travailleurs temporaires selon la situation familiale
Nombre d'observations: 987

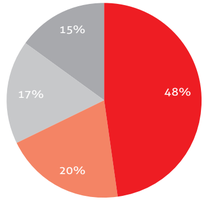

Travailleurs temporaires et leur moyen de subsistance
Nombre d'observations: 954

Etat civil et situation familiale

Plus de la moitié (53%) des travailleurs temporaires sont célibataires. Un tiers (36%) d'entre eux sont mariés ou en partenariat. Ce rapport est pratiquement inversé dans la population de résidence permanente (dès 15 ans). Le nombre élevé de célibataires chez les intérimaires est l'expression de leur âge nettement inférieur à la moyenne. Un dixième des travailleurs temporaires est constitué de divorcés et 1% de veuf/-ves.

Quatre sur dix ont des enfants. Parmi ces parents, 64% sont mariés, 14% sont célibataires et 20% divorcés.

Près de la moitié (48%) des travailleurs ad interim assument seuls leur entretien personnel ou celui de leur famille. Pour un cinquième (20%) d'entre eux, il s'agit de la personne dotée du salaire le plus élevé dans le ménage. Même si les engagements temporaires sont généralement de durée bien déterminée, ils sont leur principale source de revenu pour deux tiers des intérimaires. Et pour un tiers, l'interim sert de gain accessoire ou de contribution à par égale aux gains de la famille.

Environ 28% des temporaires qui sont seuls à travailler ou qui ramènent le salaire principal au ménage ont des enfants. Les personnes réalisant des gains accessoires ont tendance à effectuer des missions moins longues (14 mois) que celles acquérant le revenu principal et celles travaillant à parts égales avec la/le partenaire (18-19 mois). La durée moyenne d'engagement est nettement moindre chez les personnes réalisant par là un gain accessoire ou celles assurant seules le revenu que chez les intérimaires acquérant le revenu principal du ménage, ou à parts égales avec leur partenaire.

Combien de temps travaille-t-on à titre temporaire?

Le travail temporaire dans son ensemble

Les personnes qui travaillent à titre temporaire en Suisse le font en moyenne pendant 13 mois (valeur médiane). 82% des temporaires ne sont plus employés par des bailleurs de services après deux ans au plus tard. Ainsi se confirme le phénomène déjà constaté dans les dernières enquêtes de 2006 et 2010: le travail temporaire ne dure généralement que quelques mois. Il permet aux travailleurs de s'insérer dans le marché du travail, d'avoir une solution transitoire ou un tremplin pour un emploi fixe.

Parmi les intérimaires interrogés, un peu plus de la moitié (55%) ont admis travailler pour la première fois de leur vie en cette qualité. La moitié (50%) n'effectue qu'une seule mission. Un quart (27%) achève deux ou trois engagements. Un autre quart (23%) est placé plus souvent, très vraisemblablement dans des engagements de brève durée. Près de la moitié (46%) de ceux qui accomplissent plusieurs missions admettent travailler sous cette forme pour acquérir de l'expérience professionnelle.

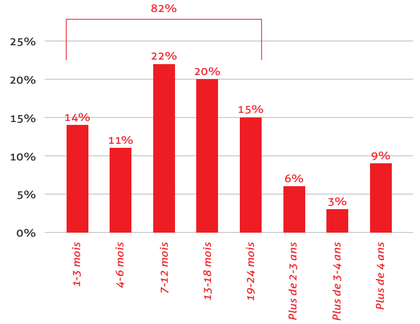

Travailleurs temporaires selon la durée de leur phase intérimaire
Nombre d'observations: 894

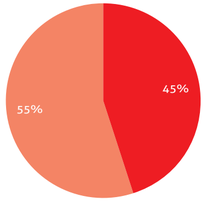

- Travaillé pour le première fois ad interim
- Déjà travaillé comme temporaire auparavant

Travailleurs temporaires et leur expérience sous ce régime de travail
Nombre d'observations: 994

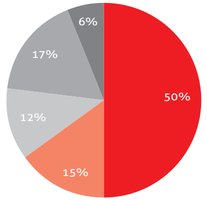

- 1 mission
- 2 missions
- 3 missions
- 4 à 10 missions
- plus de 10 missions

Travailleurs temporaires selon le nombre d'engagements au cours de leur phase intérimaire
Nombre d'observations: 884

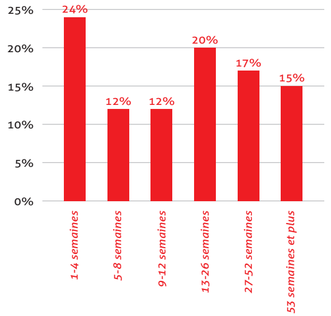

Travailleurs temporaires selon la durée d'un seul engagement
Nombre d'observations: 894

Durée d'un engagement temporaire

Un quart de ces travailleurs exécutent des missions de quatre semaines seulement, au maximum. Une minorité (15%) travaille au contraire plus longtemps, voire même jusqu'à 10 ans dans de rares cas. Le rapport entre les diverses durées d'engagement est resté pratiquement inchangé depuis les enquêtes de 2006 et 2010.

Comment s'intègre l'expérience du travail temporaire dans le parcours professionnel?

Situation avant et après le travail temporaire

Les personnes travaillant à titre temporaire sont nettement mieux intégrées dans le marché du travail après leur engagement intérimaire qu'avant.

Un bon quart (29%) passe d'un emploi fixe à un emploi temporaire. A peu près un an après leur dernier engagement, ils sont nettement plus nombreux (37%) à se trouver dans un emploi fixe.

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié (57%) des travailleurs se tournant vers l'intérim se trouve déjà dans la vie active. Un quart (23%) est au chômage avant de le faire. Et près d'un cinquième (20%) est en formation ou sans activité professionnelle. Ainsi ce chiffre n'a guère changé depuis la dernière enquête de 2010.

Environ un an après l'expérience temporaire, trois quarts sont toujours présents sur le marché du travail. 16% seulement passent au chômage. Ce bilan montre clairement que les intérimaires font de précieuses expériences au cours de leurs engagements et nouent des contacts qui les aident à trouver un emploi de longue durée.

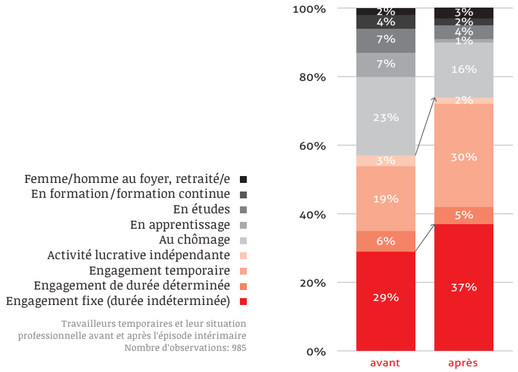

Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle avant et après l'épisode intérimaire
Nombre d'observations: 985

Comparé aux études précédentes, le taux d'emploi élevé après un an d'intérim se stabilise à 74%. En 2010, c'est la même valeur qui était enregistrée. Lors de l'enquête de 2006, seuls 60% étaient encore employés.

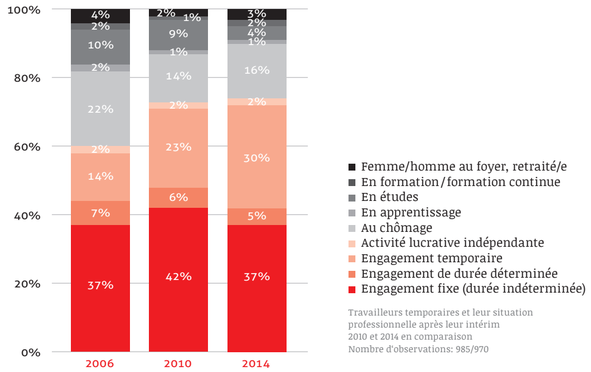

Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle après leur intérim
2010 et 2014 en comparaison
Nombre d'observations: 985/970

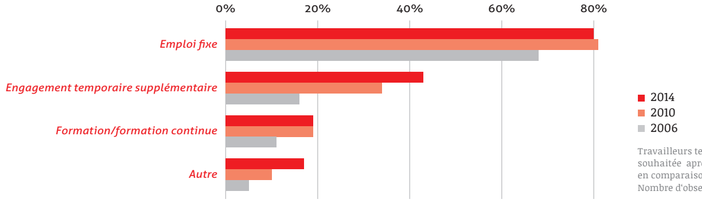

Travailleurs temporaires et situation professionnelle souhaitée après le dernier engagement temporaire en comparaison temporelle
Nombre d'observations: 912

Travailleurs temporaires en quête d'un emploi fixe

Un cinquième (20%) des travailleurs ne recherche pas d'emploi fixe après l'épisode temporaire, mais une formation continue, un autre intérim ou autre chose encore. 80% cherchent une place fixe, dont à peine un tiers (29%) est encore ouvert à de nouvelles missions temporaires.

Près de la moitié (49%) trouvent l'emploi fixe recherché dans le délai d'un an. Au total, environ quatre cinquièmes (78%) restent dans la vie active.

En 2010, des Suisses bénéficiant d'une bonne formation ou de jeunes intérimaires avaient une chance supérieure à la moyenne (54%-58%) de trouver un emploi fixe. En 2014, la situation a fondamentalement changé: Il n'y a plus de différences entre ressortissants suisses et étrangers. Ceci pourrait être imputable au fait que l'immigration en Suisse a lieu en visant toujours plus la qualification et des domaines où les postes à pourvoir ne peuvent être occupés par le potentiel de main d'œuvre existant.

Les temporaires qui étaient déjà employés fixes avant leur intérim ou qui ont achevé leur apprentissage ont une chance supérieure à la moyenne de trouver un emploi fixe (probabilité de respectivement 49% et 45%). Les chômeurs (37%) ainsi que les intérimaires qui ont achevé une formation initiale ou continue (35%) ou des études (33%) ont également de bonnes perspectives d'emploi fixe. 22% des personnes qui travaillent temporairement depuis plus de deux ans ont des chances inférieures à la moyenne - mais encore intactes. Ils demeurent certes bien intégrés dans le marché du travail, mais plus rarement dans des emplois fixes et restent plus fréquemment en intérim (51%).

Ces chiffres montrent à nouveau à l'évidence la fonction de transition attachée au travail temporaire.

Pour nombre de chômeurs, ce mode de travail est le premier pas permettant de retrouver un emploi fixe. Pour d'anciens employés fixes, l'intérim est la transition entre deux engagements fixes. Nombreux sont les travailleurs ayant achevé un apprentissage, une activité professionnelle ou des études, pour qui le travail temporaire offre la possibilité de récolter de premières expériences professionnelles. Chez les jeunes sortant d'apprentissage, et probablement aussi pour de nombreux étudiants, ceci est en règle générale leur premier emploi et représente ainsi une voie importante pour entrer dans le monde du travail. 45% des personnes venant d'achever leur apprentissage réussissent à trouver de la sorte un emploi fixe dans le délai d'un an.

La part croissante du travail temporaire s'explique notamment par le fait que cette forme de travail est appréciée toujours davantage. En effet, 40% des personnes interrogées souhaitent continuer à travailler temporairement. Dans l'étude de 2006, elles n'étaient encore que 20% au bas mot. Cette évolution s'observe très fortement chez des gens qui étaient déjà employés à ce titre un an auparavant. Ainsi, un bon quart de ce groupe ne souhaite plus d'emploi fixe, mais recherche de façon ciblée un rapport de travail intérimaire.

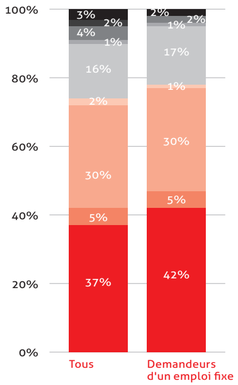

Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle après l'engagement temporaire, comparaison entre tous et ceux qui ne recherchent qu'un emploi fixe
Nombre d'observations: 985/729

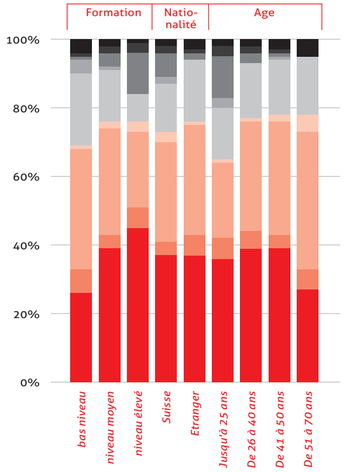

Travailleurs temporaires demandeurs d'un emploi fixe et leur situation professionnelle après leur intérim, en fonction de leur passé professionnel
Nombre d'observations: 729

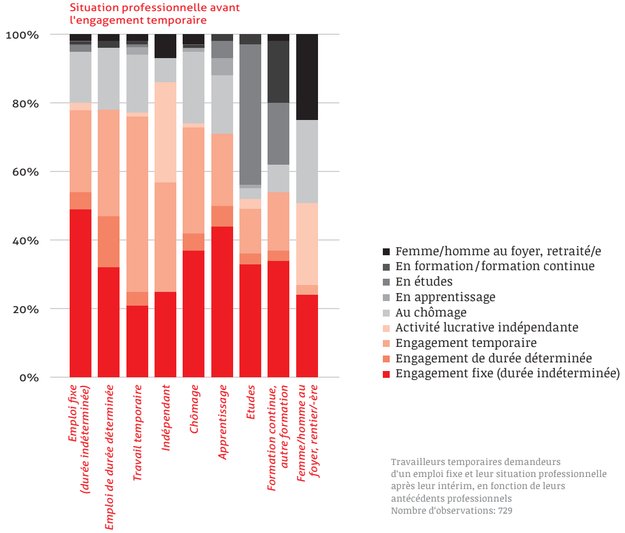

Travailleurs temporaires demandeurs d'un emploi fixe et leur situation professionnelle après leur intérim, en fonction de leurs antécédents professionnels
Nombre d'observations: 729

Pourquoi travaille-t-on comme temporaire?

45% des travailleurs temporaires admettent avoir choisi en toute connaissance de cause cette forme de travail, parce qu'elle correspondait à leur situation de vie du moment. Ce taux a légèrement augmenté en continu depuis les enquêtes de 2006 et 2010. Les 55% restants travaillent sous ce régime parce qu'ils n'ont pas trouvé d'autre poste (fixe).

De meilleures chances de trouver un emploi fixe sont le motif mentionné le plus généralement pour l'acceptation d'un poste intérimaire. Pour un peu plus de la moitié (52%), ce motif est important ou très important. En deuxième rang (47%) vient le fait qu'un prestataires de location de services recherche l'emploi pour quelqu'un. En troisième lieu, il y a le désir d'accumuler des expériences professionnelles (pour 41% important ou très important). Mais un tiers des temporaires se décident aussi parce qu'ils considèrent que cette modalité convient bien en tant que transition. Les motifs liés à la flexibilité ont été d'importance pour une part non négligeable d'intérimaires. 32% ont apprécié de pouvoir choisir librement le moment et la durée du travail. Un quart des interrogés voulaient un changement et ont donc opté pour ce mode de travail. 18% ont recouru au travail temporaire en complément à d'autres activités.

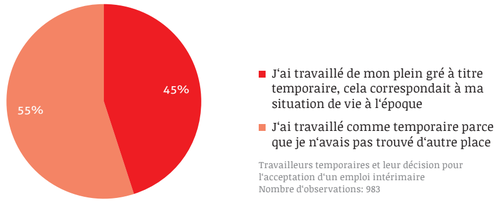

Travailleurs temporaires et leur décision pour l'acceptation d'un emploi intérimaire
Nombre d'observations: 983

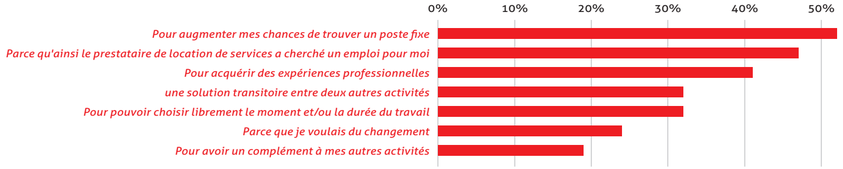

Travailleurs temporaires selon la motivation de l'acceptation d'un emploi intérimaire (Echelle: important + très important)
Nombre d'observations: 980

Quel est le degré de satisfaction des travailleurs temporaires?

Salaire

Les salaires horaires des intérimaires recouvrent un large spectre. Comme en l'an 2010, plus de 70% des temporaires réalisent un salaire horaire entre 20.– et 34.90 Fr. Mais dans cette fourchette, la répartition des salaires a connu un fort développement vers le haut. En 2010, la majorité des intérimaires gagnaient entre 20.– et 24.90 Fr. de l'heure, alors qu'en 2014, le salaire se situait entre 25.– et 29.90 Fr. Même la proportion de ceux qui gagnent plus de 30.– Fr. a nettement augmenté. Si en 2010, il s'agissait de tout juste un quart des temporaires, cette part passait en 2014 à plus d'un tiers. Au total, le taux des intérimaires gagnant plus de 30.– Fr. a augmenté de façon notable, à raison de 10 points de pourcentage. Sur cette toile de fond, il n'est guère étonnant qu'avec 71%, près des trois quarts des collaborateurs temporaires soient satisfaits de leur salaire. Un quart considère le salaire approprié, un tiers le juge plus que raisonnable. A peine un dixième l'estime même nettement plus qu'approprié. La part des salaires horaires dépassant les salaires minimums convenus dans la Convention collective de travail Location de services a nettement augmenté. L'évolution positive des salaires semble par-dessus tout être imputable à la qualification croissante des personnes en intérim.

Travailleurs temporaires et leur salaire horaire (brut)
Nombre d'observations: 1'000

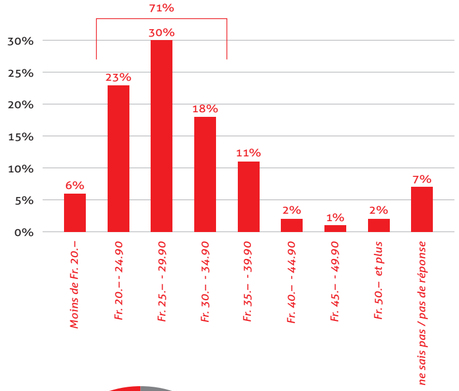

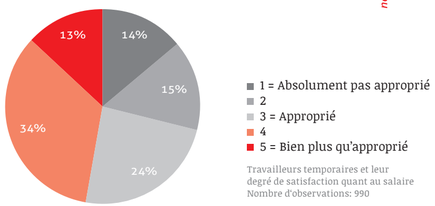

Travailleurs temporaires et leur degré de satisfaction quant au salaire
Nombre d'observations: 990

Satisfaction générale

Comme l'ont déjà montré les études de 2006 et 2010, les intérimaires sont satisfaits de leur emploi. Ils apprécient spécialement le fait de pouvoir, grâce à l'engagement de leur bailleur de services, être engagés à brève échéance sous de bonnes conditions dans une entreprise locataire. Ils ressentent par ailleurs de façon très positive leur suivi individuel et personnalisé assuré par leur conseiller en personnel.

Intérimaires et leur degré de satisfaction quant au travail temporaire et aux prestations de leur service de l'emploi
Valeurs moyennes
Nombre d'observations: 965

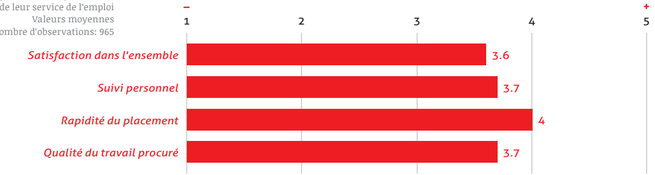

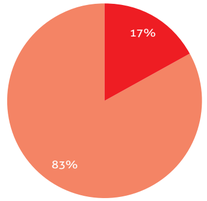

Travailleurs temporaires et formation continue
Nombre d'observations: 998

A quel degré cette formation continue vous a été utile pour votre carrière?

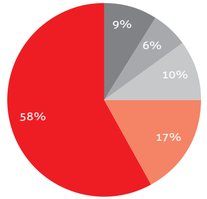

Travailleurs temporaires avec formation continue et utilité de cette formation
Nombre d'observations: 163

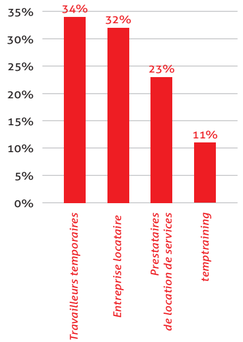

Travailleurs temporaires avec formation continue et financement de cette formation
Nombre d'observations: 151

Comment les travailleurs temporaires poursuivent-ils leur formation?

Environ un sixième (17%) des travailleurs temporaires a suivi une formation continue pendant l'intérim. Dans l'ensemble, les participants à ces formations en ont été très satisfaits. Trois quarts les ont jugées utiles. 58% ont même indiqué qu'ils les considéraient comme très utiles.

Pour à peu près un tiers d'entre eux, les interrogés ont assumé eux-mêmes les coûts de la formation. Inversement, cela veut dire que pour deux tiers d'entre eux, elle a été prise en charge par l'entreprise locataire de services (32%), le prestataire de location de services (23%) ou par le fonds de formation continue de temptraining[4] (11%). Sur cette base, il devient manifeste que le travail temporaire fournit aussi une précieuse contribution au progrès continu de la qualification des travailleurs et, par conséquent, peut combler la lacune entre les aptitudes d'un employé et les exigences du marché du travail. Le financement des formations continues via temptraining, le service de l'emploi ou l'entreprise locataire garantit que la possibilité de se former ne dépende pas du porte-monnaie des intérimaires.

[4] Depuis le 1er juillet 2012, les travailleurs temporaires profitent du fonds de formation continue de temptraining. Ce dernier est une acquisition de la Convention collective de travail Location de services.

Fonds de formation continue temptraining

Depuis le 1er juillet 2012, les travailleurs temporaires profitent du fonds de formation continue de temptraining. Ce dernier est une acquisition de la Convention collective de travail Location de services.

Pour un travailleur ad interim sur six (16%), temptraining est un nom connu. Parmi ceux qui connaissent le fonds de formation continue, à peine un quart a eu un contact direct avec temptraining. Ces résultats montrent combien temptraining s'était bien ancré en 2013 déjà dans l'esprit des intérimaires, même si ce fonds se trouvait alors en phase d'établissement.

Sur le nombre ayant déjà été une fois en contact avec temptraining, deux tiers à peu près (61%) s'en sont déclarés satisfaits ou très satisfaits. La raison principale pour laquelle on pourrait se montrer insatisfait de la prestation de temptraining est assurément liée aux cas de non prise en charge des frais formation. Si l'on considère le degré de satisfaction des personnes dont la formation continue a été payée par temptraining, la satisfaction s'élève à 76%.

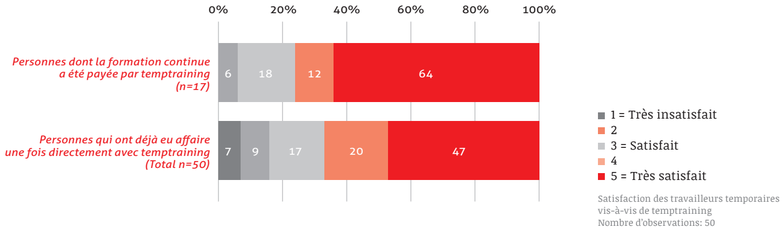

Satisfaction des travailleurs temporaires vis-à-vis de temptraining
Nombre d'observations: 50

Quelle est la taille du marché du travail temporaire?

Durant les vingt dernières années, le travail temporaire a crû de 9,7% par an, en moyenne. Des conditions économiques difficiles, des incertitudes et les bouleversements dans le système économique global – l'avènement de la technologie et la globalisation sont en l'occurrence les maîtres mots – ont engendré une demande croissante des entreprises pour des solutions flexibles dans le domaine du personnel. Du côté des salariés également, les préférences ont changé. Davantage de personnes que par le passé optent pour des interruptions dans leur emploi ou veulent voir des choses différentes.

En 2013, 302'526 personnes travaillaient à titre temporaire en Suisse. Selon des estimations de swissstaffing, ce chiffre devrait être légèrement inférieur en 2014. Ces travailleurs temporaires ont créé en 2013 une masse salariale globale de 4,7 milliards de francs. En 2014, cette valeur devrait se stabiliser à ce niveau.

Les services de l'emploi ont réalisé par la location des services de ces collaborateurs temporaires un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs pour la branche en l'an 2013 et, selon estimations, ils atteindront les 6,5 milliards de francs en 2014.

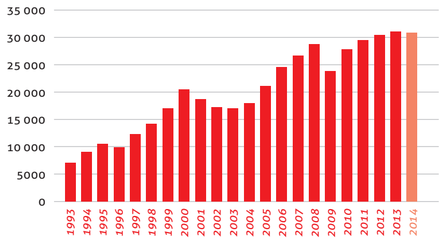

Nombre de travailleurs temporaires d'une année, estimation 2014
Source: Seco, calculs de swissstaffing

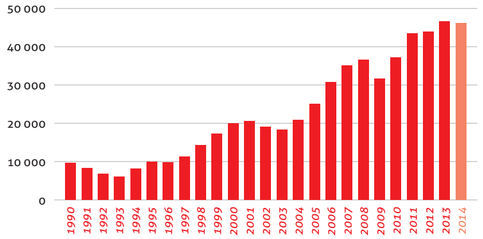

Masse salariale de tous les travailleurs temporaires, estimation 2014
Source: Seco, calculs de swissstaffing

Mentions légales

swissstaffing
Union suisse des services de l'emploi
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf
Tél.: +41 (0)44 388 95 40
Fax: +41 (0)44 388 95 49
www.swissstaffing.ch
info@swissstaffing.ch

Le choix des échantillons et l'enquête téléphonique ont été exécutés par gfs-zürich.

Rédaction
Peter Spichiger, gfs-zürich, recherches de marché et sociales
Marius Osterfeld, swissstaffing

Renseignements
Marius Osterfeld, swissstaffing
marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Lectorat et révision
Nicole Hunziker-Felber, RED'GOLD KOMMUNIKATION
www.redgold.ch

Conception
Andrea Gmünder, feinform grafik
www.feinform.ch

Impression
Typotron AG

Document disponible sur www.swissstaffing.ch
Réimpression, également sous forme d'extraits, autorisée moyennant indication de la source.
© swissstaffing

www.swissstaffing.ch

swissstaffing
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf